

Peut-on tout exposer ?

Les musées au cœur du débat contemporain

Mercredi 13 mars 2024 / 18h - 20h30

Auditorium Jacqueline Lichtenstein à l'Inp et sur plateforme numérique

Propos de la soirée

La polémique née de la présentation de l'œuvre de Miriam Cahn, *Fuck Abstraction*, au Palais de Tokyo l'année dernière n'était pas une première dans l'histoire des expositions. Si elle peut apparaître comme un nouvel épisode d'une série de réactions vives du public face à des œuvres perçues comme provocantes ou choquantes, sa très forte médiatisation témoigne de l'évolution de nos sociétés contemporaines. Dans un monde post-*Me too* profondément transformé, la parole s'est heureusement et légitimement libérée, et les émotions sont exprimées avec plus de force.

Plus largement et sur des sujets variés, les musées sont, aujourd'hui plus qu'hier, attendus et interpellés sur les œuvres et les artistes qu'ils exposent et sont invités à prendre position. Certes, ils ne sont pas les seuls dans le monde culturel. Littérature, théâtre ou cinéma sont également au cœur du débat. Mais ce qui fait la spécificité des musées dans cette discussion, c'est sans doute le fait que ceux-ci sont encore majoritairement perçus comme des lieux d'autorité, des institutions crédibles.

Ils sont également des lieux de rassemblement, d'échanges, susceptibles de favoriser les débats. Les sensibilités nouvelles et plurielles qui s'expriment obligent ainsi les professionnels à s'interroger sur leur rôle dans ce débat de société.

Comment exposer des œuvres, objets, thématiques ou artistes dont on connaît (ou suppose) la capacité à déranger, à choquer ? Comment faire face au risque de l'autocensure ? Quel appareil discursif les musées doivent-ils mettre à disposition des publics pour mieux contextualiser, mieux expliquer et répondre aux contradictions ?

La question de la légitimité de la prise de parole, du point de vue, de la place à faire à des voix autres au sein de l'institution muséale est également posée. Aux Etats-Unis, une nouvelle réglementation fédérale, entrée en vigueur en janvier dernier, impose aux musées américains d'obtenir l'autorisation des populations autochtones avant d'exposer restes humains et artefacts. Les réactions et les réponses prises pour faire face aux attentes des publics, éminemment culturelles, témoignent de la diversité des prises de positions possibles. Comment les professionnels de musées doivent-ils se positionner dans ce contexte, face à une forme de polarisation ?

La nouvelle définition du musée réaffirme que nos institutions sont au service de la société : les musées ont en effet un rôle fondamental à jouer dans ce débat public toujours plus vif et moins nuancé. Tandis que des œuvres sont aujourd'hui jugées par certains « inconvenantes », « offensantes » ou « immorales », il est plus que jamais nécessaire de rappeler que les musées ont la responsabilité de s'extraire du seul registre émotionnel pour apporter des éléments de compréhension du monde et de mise en perspective.

Emilie Girard, Présidente d'ICOM France, février 2024

Programme

Ouvertures officielles

Charles Personnaz, Directeur de l'Institut national du patrimoine

Émilie Girard, Présidente d'ICOM France

Intervenants

Cécile Debray, Présidente du Musée national Picasso - Paris

Emmanuelle Lallement, Anthropologue, professeur à l'Institut d'études européennes, Université Paris 8

El Hadji Malik Ndiaye, Docteur en histoire de l'art, conservateur du Musée Théodore Monod d'art africain, Dakar

Lynda Knowles, Procureure adjointe du comté du Colorado

Camille Faucourt, Conservatrice au Mucem - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, co-commissaire de l'exposition « Une autre histoire du monde »

Dominique de Font-Réaulx, Chargée de mission auprès de la présidente du musée du Louvre, assurera la modération de la soirée

Modalités

Session sur Zoom et en présentiel à l'Institut national du patrimoine

Lien Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/88280906375?pwd=NEY1KzVFZGxLbjM2akUwY2haZ0RxZz09>

ID de réunion : 882 8090 6375

Code secret : 220522

Informations pratiques

Auditorium Jacqueline Lichtenstein - Institut national du patrimoine

INHA, 2 rue Vivienne

75002 Paris